

**POUR NOUS  
C'EST LE**

**JOURNÉE NATIONALE  
DU SOUVENIR  
DES VICTIMES  
DE L'ESCLAVAGE COLONIAL**

**“ 23  
MAI  
”**

**PARCE QUE LE 23 MAI 1998**

nous étions 40 000 dans les rues de Paris - Guadeloupéens, Guyanais, Martiniquais, Réunionnais, Haïtiens, Africains, Français de toutes origines et de toutes obédiences - à honorer, pour la première fois en Europe, la mémoire des millions de victimes de l'esclavage colonial.

**PARCE QUE LE 23 MAI 2001**

le Journal Officiel de la République publiait la loi adoptée à l'initiative de la députée de Guyane, Mme Christiane TAUBIRA, reconnaissant la traite et l'esclavage comme **CRIME CONTRE L'HUMANITÉ**.

**PARCE QUE DEPUIS LA MARCHE HISTORIQUE DE 1998**

Le 23 MAI est devenu une date de référence pour nous, descendants d'esclaves des colonies françaises vivant en Métropole. Des manifestations laïques et religieuses ont lieu en souvenir du martyr de nos aïeux esclaves, tous les 23 MAI depuis 6 ans.

**PARCE QUE NOUS, ANTILLAIS, GUYANAIS, RÉUNIONNAIS**

ne voulons plus commémorer les abolitions de l'esclavage mais honorer la mémoire des victimes de l'esclavage.

**PARCE QUE, EN TOUT PREMIER LIEU**

c'est à nous, descendants des victimes de l'esclavage colonial français, de choisir la date pour rendre un hommage solennel à nos parents esclaves, ces oubliés de l'Histoire de France.

**NOUS, ASSOCIATIONS ANTILLAISES, GUYANAISES ET RÉUNIONNAISES**

en France métropolitaine avons décidé de nous unir dans une coordination nationale des associations antillaises, guyanaises et réunionnaises pour que la date du 23 MAI devienne celle de la **JOURNÉE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE L'ESCLAVAGE COLONIAL EN FRANCE MÉTROPOLITAINE**.

“**23**  
**MAI**”

**JOURNÉE NATIONALE  
DU SOUVENIR  
DES VICTIMES  
DE L'ESCLAVAGE COLONIAL**

**NOUS NOUS ENGAGEONS CHACUNE À SOUTENIR TOUTES LES ASSOCIATIONS OU LES PERSONNALITÉS OEUVRANT POUR CET OBJECTIF.**

NOM	PRÉNOM	ASSOCIATION	FONCTION	SIGNATURE